



pl 4848 budget 2002
Dépôt : M. Jeannot Krecké
12.12.2001

1

Budget 2002

Motion LSAP

La Chambre des Députés,

1) en matière de réformes:

- persuadée que seul un système d'éducation performant peut constituer la base du bien-être de la société luxembourgeoise à l'avenir et constatant que des réformes profondes et indispensables annoncées sous le slogan de la « Bildungsoffensiv », telle que par exemple la réforme de la loi solaire de 1912, n'ont pas été réalisées ;
- constatant, malgré les multiples déclarations faites, l'incapacité du Gouvernement de proposer des réformes dans le domaine de la Justice notamment en matière de procédure de divorce pour faute, de procédures alternatives de règlement des conflits, de droits des victimes d'infractions pénales, de référendum, de service de renseignement ;
- constatant que le Gouvernement tarde à engager enfin les réformes nécessaires pour la modernisation du droit du travail, notamment en ce qui concerne les nouveaux défis du dialogue social, la réforme des lois sur la cogestion et les délégations du personnel, ainsi que l'absence des réformes promises depuis longtemps concernant le statut des fonctionnaires et concernant la réforme des traitements dans la fonction publique ;

2) en matière de visions politiques:

- convaincue que le Gouvernement, en méconnaissant le rôle impératif d'une politique d'aménagement du territoire cohérente telle qu'établie dans le programme directeur et prenant en compte les exigences du développement durable dans toutes les questions de planification économique, écologique, sociale et culturelle, risque de compromettre gravement l'avenir du pays ;
- considérant qu'un plan national d'aménagement du territoire respectueux de l'environnement, favorable à l'épanouissement économique et répondant au droit au logement de ses habitants fait défaut ;

- regrettant l'incohérence organisationnelle et l'application confuse de la politique d'environnement du Gouvernement ;
- considérant que l'effort financier considérable engagé par le Gouvernement dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense dépasse les ressources humaines disponibles à la politique de défense luxembourgeoise;
- considérant que le Gouvernement a prévu deux dotations budgétaires de 500.000 €, sans pour autant avoir clarifié le rôle du corps civil en matière de gestion des crises et vu que ce concept dans la forme dans laquelle il a été retenu par l'accord de coalition est dépassé ;

3) en matière de politique de redistribution:

- constatant la pénurie de logements à prix abordables, le manque de terrains à bâtir, les hausses considérables des prix au marché du logement et l'absence d'un concept général et cohérent de la majorité gouvernementale dans la politique du logement ;
- constatant que la politique de redistribution sociale du Gouvernement se caractérise par un système inégalitaire et injuste, d'une part en ce qui concerne le forfait d'éducation projeté, qui crée des injustices entre les mères et qui ne respecte pas le principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes, et d'autre part en ce qui concerne l'insuffisance de mesures sociales accompagnatrices à la réforme fiscale tant au niveau du salaire social minimum qu'au niveau du revenu minimum garanti et dans une moindre mesure au niveau des allocations familiales

4) en matière de politique de transport:

- considérant que la variante « 0+ » préconisée par le Ministère des Transports contribuera à un engorgement encore plus important du centre ville et du quartier de la gare par des autobus supplémentaires, et que le raccordement ferroviaire de Kirchberg via Findel et Senningerberg à lui tout seul ne réglera pas tous les problèmes de congestion du trafic dans le centre ville, ni ceux des encombrements quotidiens de toutes les routes qui mènent vers la capitale ;
- considérant qu'en termes de politique des transports il est indispensable de mettre sur pieds un concept global qui privilégie les solutions efficaces pour le long terme, au lieu de suivre une politique du court terme basée sur le rafistolage constant par souci de rentabilité ;

5) en matière de politique d'éducation:

- considérant que l'étude PISA effectuée dans 31 pays de l'OCDE a clairement montré que les écoliers luxembourgeois à la fin de leur scolarité obligatoire sont en général moins performants que leurs collègues européens et ceci à tous les niveaux de performances scolaires;

- regrettant que surtout les enfants allophones et/ou ressortissants d'un milieu socio-économique défavorisé montrent des faiblesses graves, ce qui prouve que les efforts d'intégration et d'égalité des chances ont échoué ;
- déplorant que le plan sectoriel « lycées » déclaré imminent depuis plus de deux ans n'a pas encore été présenté et s'étonnant du fait qu'aucun projet de loi pour la construction d'un des 6 nouveaux lycées reconnus manquants n'a été déposé à la Chambre des Députés et ceci bien que 3 sites aient déjà été définis ;
- critiquant que les mesures proposées dans les motions déposées en novembre 2000 lors des 5 débats parlementaires relatifs à l'enseignement n'ont pas connu de suites significatives ;

6) en matière de politique de société:

- constatant que la loi sur la lutte contre la toxicomanie telle qu'adoptée le 15 mars 2001 compte parmi les plus répressives en Europe et que lors du vote la majorité a raté la chance de doter le Luxembourg d'une politique réaliste et progressiste en matière de drogues voire d'une politique qui vise d'une part à combattre le trafic de drogues illicites et d'autre part à aider les consommateurs de drogues illicites tout en dépénalisant la consommation du cannabis et de ses dérivés ;
- regrettant que le Gouvernement hésite à aborder concrètement les questions relatives au droit de mourir en dignité, malgré les promesses faites par le Premier Ministre lors de sa déclaration sur l'Etat de la Nation en mai 2001 ;
- constatant, malgré les maintes déclarations faites, l'incapacité du Gouvernement d'élaborer un projet de loi sur l'Union libre ;

7) en matière des missions étatiques:

- considérant que l'Etat, en tant que garant du service public, doit garder le contrôle et le pouvoir de décision en ce qui concerne l'exécution des missions souveraines de service public et qu'il confie néanmoins de plus en plus l'exécution de telles missions à des entités juridiquement distinctes de l'Etat (établissements publics, secteur conventionné, etc.) sans toutefois se doter du cadre réglementaire nécessaire ;
- constatant que certains domaines sensibles (gestion et attribution des permis de conduire, exploitation de l'aéroport, etc.), correspondant à des services d'intérêt public, sont progressivement écartés des administrations publiques vers des sociétés commerciales de droit privé ;
- constatant les problèmes liés au Centre pénitentiaire de Schrassig dont entre autres la surpopulation, l'insécurité et l'internement de mineurs et de ce fait l'incapacité du Gouvernement de garantir au pays un régime pénitentiaire digne d'un Etat de droit ;

8) en matière de politique des finances:

- regrettant que la présentation insuffisante, opaque, trompeuse et incohérente de la situation financière de l'Etat ne permet pas une évaluation exacte des finances publiques ;
- considérant que les plus-values budgétaires produites par les estimations erronées du Gouvernement rompent avec le principe d'annualité du budget d'Etat ;
- considérant que l'évaluation gouvernementale de la situation des fonds d'investissement est incorrecte;

regrette

qu'au terme de deux années et demie de mandat, la politique du Gouvernement CSV/DP soit toujours marquée par une incohérence et un manque manifeste de visions politiques;

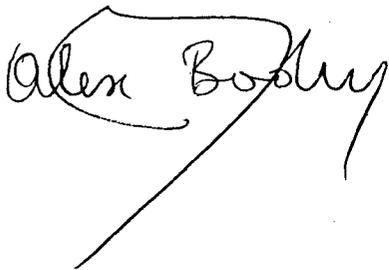
invite le Gouvernement

à engager enfin les réformes nécessaires dans l'intérêt de l'avenir du pays!


Jeannot Krecké


Jean Asselborn

Binyamin
Ben Fayot


Alex Bodry


ERQ